

# Article 59: Îlot déstructuré

## Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage

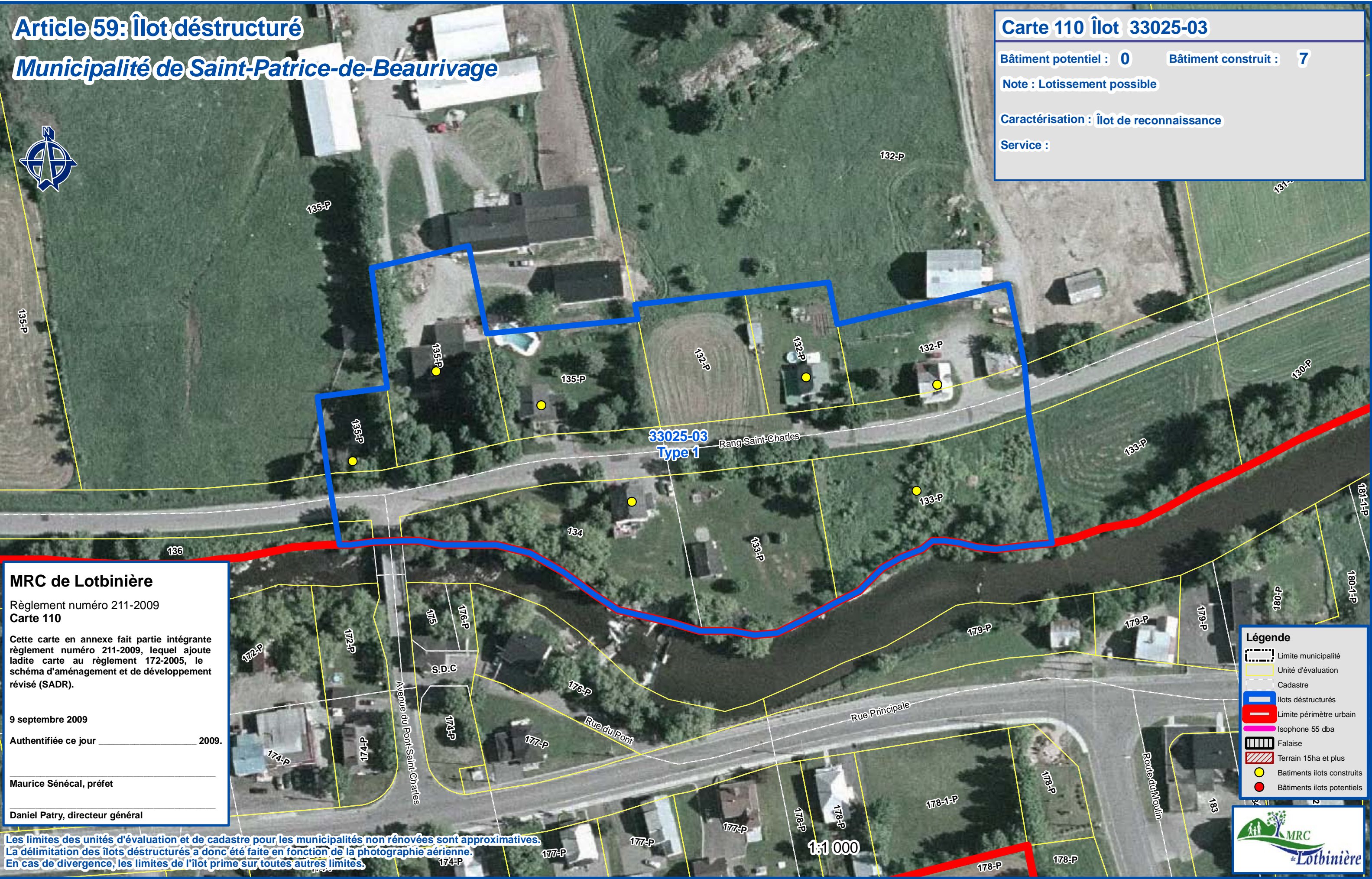
### Carte 110 Îlot 33025-03

Bâtiment potentiel : 0    Bâtiment construit : 7

Note : Lotissement possible

Caractérisation : Îlot de reconnaissance

Service :



**MRC de Lotbinière**  
Règlement numéro 211-2009  
Carte 110  
Cette carte en annexe fait partie intégrante règlement numéro 211-2009, lequel ajoute ladite carte au règlement 172-2005, le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR).  
9 septembre 2009  
Authentifiée ce jour \_\_\_\_\_ 2009.  
Maurice Sénécal, préfet  
Daniel Patry, directeur général

**Légende**

- Limite municipalité
- Unité d'évaluation
- Cadastre
- Îlots déstructurés
- Limite périmètre urbain
- Isophone 55 dba
- ▨ Falaise
- ▨ Terrain 15ha et plus
- Bâtiments îlots construits
- Bâtiments îlots potentiels

Les limites des unités d'évaluation et de cadastre pour les municipalités non renouvelées sont approximatives. La délimitation des îlots déstructurés a donc été faite en fonction de la photographie aérienne. En cas de divergence, les limites de l'îlot prime sur toutes autres limites.